



L'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne

Où en est-on ?

Le 3 octobre 2005, les 25 Etats membres sont parvenus à un accord qui a permis le lancement des négociations d'adhésion avec la Turquie. Depuis, la Turquie reçoit, chaque année, des centaines millions d'euros de l'Union Européenne pour remplir les conditions d'adhésion (La Turquie bénéficiera de 566 millions d'euros en 2009).

Jamais un pays candidat ne s'est vu refuser son entrée dans l'Union Européenne.

Les arguments des « Pour »

Arguments historiques et culturels

La Turquie a répondu présente lorsqu'il s'est agi de défendre l'occident au cours de la guerre froide. Elle est membre de l'OTAN depuis 1952.

En intégrant la Turquie en son sein, l'Europe prouvera que démocratie et islam ne sont pas incompatibles et récompensera les efforts de mutation de la Turquie vers un Etat démocratique amorcée à l'époque d'Atatürk.

Arguments géopolitiques

Si la Turquie frappe aujourd'hui à la porte de l'Union, son rejet pourrait engendrer une tout autre fascination pour un nationalisme islamiste et se tourne à jamais vers ses voisins iraniens et irakiens.

Arguments économiques

Pays jeune et entrepreneur, l'adhésion de la Turquie à l'Union sera économiquement bénéfique aux occidentaux. Les taux de croissance et de fécondité y sont bien supérieurs aux moyennes européennes.

La Turquie possède déjà une économie de marché intégrée à l'Europe et fortement liée avec l'Allemagne.

Par ailleurs, la PAC et la politique régionale européenne ayant besoin d'être réformées, avancer que la Turquie monopolisera les aides est faux.

Les arguments des « Contre »

Arguments historiques et culturels

L'Europe se définit par une histoire et une culture à laquelle la Turquie est étrangère : l'héritage romain, le christianisme, les Lumières.

La reconnaissance du génocide arménien et de la République de Chypre est une condition sine qua non à l'adhésion de la Turquie qui, a par ailleurs, encore une longue marche à suivre en matières de droit de l'homme.

Arguments géopolitiques

Outre le fait que la Turquie possède 1 000 Km de frontières avec l'Iran et l'Irak (pays instables), sa population, qui atteindra 100 millions en 2020 lui confèrera le plus grand nombre de députés au Parlement européen et de voix au Conseil de l'Union Européenne.

Par ailleurs, la Turquie serait le principal bénéficiaire des aides de l'Union (PAC, FEDER, FSE). Il est difficilement envisageable que le principal bénéficiaire des aides soit également le principal co-législateur de l'Union.

Arguments économiques

Le coût de l'entrée de la Turquie dans l'Union est estimé à 14 milliards d'euros, soit autant que les 10 NEM entrés depuis 2004.

Synthèse

Répondre à la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne s'apparente à choisir le projet européen que nous souhaitons mettre en place. D'où la difficulté et l'enjeu autour de cette question. L'adhésion de la Turquie à l'Union mettrait un terme au projet d'Europe politique. En revanche, si l'Union a uniquement vocation à être un vecteur de mondialisation, de paix intérieure et de puissance économique, alors l'adhésion de la Turquie semble inévitable.

En savoir plus...

Oui à la Turquie, Michel Rocard, Hachette Littérature, 2008

www.ec.europa.eu

Quelques grandes dates de l'histoire Turque

Etant donné la richesse de l'histoire turque, ces dates n'en représentent qu'un infime aperçu. Ces dates permettent tout de même de cerner certains événements récents qui ont marqué et marquent encore la Turquie.

1915-1916 :	Génocide Arménien (1 200 000 morts)
20 octobre 1923 :	Proclamation de la République de Turquie, laïque ;. Mustapha Kemal (Atatürk) devient Président
1934 :	Droit de vote et d'être élues accordé aux femmes (10 ans avant la France)
1949 :	Adhésion de la Turquie au Conseil de l'Europe
1952 :	Adhésion de la Turquie à l'OTAN
1974 :	Invasion de la partie nord de Chypre
1987 :	La Turquie demande formellement son adhésion à la CEE
1 ^{er} janvier 1996 :	Entrée en vigueur de l'Accord d'Union Douanière avec l'Europe
Décembre 1999 :	La Turquie est officiellement admise comme candidate à l'adhésion à l'Union Européenne
3 octobre 2005 :	Ouverture des négociations d'adhésion à l'Union Européenne

Le paysage politique turc

Le paysage politique turc est marqué par son émiettement et par l'absence de véritable polarisation droite gauche.

Les élections de 2002 avaient profondément remanié le paysage politique turc : l'AKP, part islamiste modéré s'est imposé comme première formation du pays. Position confirmée et confortée en 2007. La gauche, représenté par le CHP (héritier d'Atatürk) représente à peine un peu plus de 20% de l'électorat. La droite traditionnelle a disparue au profit de l'AKP et l'extrême droite anti-européenne du MHP qui attire près de 15% des électeurs. Enfin, une vingtaine de députés « indépendants » représente les partis pro kurdes incapables de dépasser la barre des 10%.

La Gauche :

CHP : Parti républicain du peuple (héritier d'Atatürk)

DSP : Parti de la gauche démocratique

TKCP : Parti communiste des travailleurs turcs

La Droite :

ANAP : Parti de la mère patrie

DYP : Parti de la Juste Voie

DTP : Parti de la Turquie Démocratique

GP : Parti de la Jeunesse

L'extrême droite :

MHP : Parti d'action nationaliste

Les Partis « religieux » :

AKP : Parti de la Justice et du développement (Erdogan)

Parti de la félicité, FP : Parti de la vertu, **BBP** : Parti de la Grande Union



La Turquie en quelques chiffres...

Population : 72,9 millions d'habitants

Croissance démographique : 1,5%

Superficie : 780 576 Km²

IDH : 0,757 (92^{ème} rang mondial)

Taux d'alphabétisation : 85,7%

Population active : 25,1 millions (agriculture : 26,8%)

Taux de chômage (2006) : 9,3%